

Après plus de 6 mois de campagne et la période estivale qui marque traditionnellement une pause sur les questions de politique intérieure, voici venu l'heure d'un premier bilan.

Le projet de loi Darmanin, texte passé au Sénat en février, est prévu à nouveau au débat parlementaire "à l'automne", sans qu'il n'y ait de majorité pour le voter. Passage "en force", abandon ou suppression des articles "régularisations", la stratégie du gouvernement reste confuse.

L'idée d'une convention citoyenne sur la migration s'est installée dans le débat public:

- À l'Élysée, le sujet n'est pas écarté, mais on considère que débat citoyen et parlementaire ne peuvent avoir lieu concomitamment.
- au Gouvernement, Olivier Véran, s'est exprimé publiquement en sa faveur, G. Darmanin : s'est exprimé publiquement en sa défaveur, "l'immigration relève du régalien sur lequel l'Etat doit prendre ses responsabilités", E. Borne n'a pas pris de position, ni les autres ministres.
- A l'Assemblée Nationale et partis politiques:
 - EELV: motion de soutien votée au conseil fédéral d'avril,
 - Renaissance: 16 députés à l'initiative de Stella Dupont s'expriment publiquement en faveur, ainsi qu'Astrid Panosyan-Bouvet,
 - Présidence de l'AN: Mme Braun-Pivet se montre défavorable à une saisine du CESE par ses soins invoquant "*un mélange des genres*"
 - LR sont opposés, réclamant un référendum sur l'immigration, et avançant que les conventions citoyennes représentent un affaiblissement des institutions. E. Macron écarte publiquement toute idée de référendum sur l'immigration.
 - PS, LFI, PCF pas de réponse.
 - Modem: échanges avec députés et F. Bayrou, pas de suite
 - Horizons: pas de réponse, tribune d'E. Philippe; Convention/B. Cazeneuve: pas intéressé; LIOT pas de réponse
 - RN et R! n'ont pas été sollicités, leur ligne "zéro immigration", référendum et contre les assemblées citoyennes étant publique et orthogonale à la CCM.
- Elus locaux
6 maires (Modem, PS, EELV) se sont exprimés publiquement en soutien (Strasbourg, Villeurbanne, Lyon, Autun, Bordeaux, Grenoble), d'autres favorables (Nantes, Rennes...)

- Au CESE
 - Le président T. Beudet s'est exprimé publiquement favorablement
 - La vice-présidence invoque néanmoins la question de temporalité: une Convention citoyenne doit précéder un débat parlementaire, au risque que les propositions citoyennes ne soient sinon jamais traduites en mesures législatives ou exécutives.
 - De nombreux conseillers soutiennent l'initiative

La couverture média est relativement satisfaisante, mais très dépendante de l'actualité des projets de loi ou des faits divers (Saint Brévin, Annecy, naufrage Grèce...), difficulté à exister en dehors. Environ 50 articles, passages radio et TV au total. Revue de presse complète sur [l'espace dédié](#) du site.

En termes de mobilisation citoyenne:

La pétition atteint 43,000 signatures, soit +5k depuis le début de la campagne de signatures par les associations soutient fin juin. Plus de 90 associations de toutes tailles soutiennent et relaient activement l'initiative.

Le secteur académique et de de la recherche est très impliqué, ainsi que les collectivités territoriales grâce notamment au soutien actif de l'Anvita. Nous n'avons pas encore réussi à mobiliser d'autres parties prenantes constituées telles que les avocats, acteurs culturels, responsables religieux, syndicats, réseaux étudiants avec des prises de position publiques.

En terme méthodologique une note détaillée a été rédigée, avec le concours de chercheurs sur la migration et d'experts de la démocratie participative, et diffusée.

Nos ressources propres sont limitées et la campagne a pu exister grâce à quelques mécènes et l'implication professionnelle de nombreux bénévoles, qu'ils en soient remerciés. Notre budget de campagne marque à ce jour un déficit de 3,500€.

Nous restons en veille active pendant l'été et réagirons le cas échéant à une actualité, mais n'avons pas prévu de nouvelles actions de campagne d'ici septembre.

La pétition reste active et nous vous proposons de continuer à la relayer via vos différents canaux de communication.

La suite ? Nous ferons un bilan en septembre et verrons quelles éventuelles propositions pourraient être pertinentes pour la suite, et quels moyens de campagne peuvent être mobilisés. Avec une nouvelle loi immigration tous les 18 mois, le débat parlementaire est quasi permanent sur le sujet, ce n'est donc jamais le bon moment pour le débat citoyen, toujours trop tôt, toujours trop tard... pendant ce temps, rien ne se règle sur les questions migratoires, et les positions extrêmes progressent. Nous pensons qu'il est plus que temps de faire une pause législative de 6 mois sur l'immigration pour tenir une convention citoyenne sur la migration, et que c'est maintenant le bon moment. 1 an de tergiversations sur la loi Darmanin, n'a pas fait progresser le pays, nous avons de notre côté un proposition solide, constructive et réaliste.

D'ici là nous vous souhaitons un bel été !

